

désireux d'apprendre. D'un autre côté, les chefs étaient tout disposés à leur enseigner. Par conséquent, les jeunes gens entrant au service civil progressaient naturellement jusqu'au point de devenir experts dans leur domaine. Maintenant, c'est entièrement différent. A cause de l'excès d'enseignement auquel se livrent toutes les universités d'un océan à l'autre, nous n'avons plus de jeunes gens à l'esprit ouvert et désireux d'apprendre; nous avons une foule de jeunes B.A., M.A., Ph. D., qui ne veulent pas apprendre, mais sont toujours disposés à enseigner aux autres; et les chefs ne veulent pas enseigner mais deviennent indispensables, demeurant dans le service passé l'âge de 65 ans afin de retirer un peu plus que leur pension. Par conséquent, il n'existe maintenant aucune coopération entre les jeunes gens entrant dans le service et la plupart de leurs supérieurs. Naturellement, on se plaint de favoritisme. Toutes les associations de fonctionnaires ont formulé plusieurs de ces plaintes. Mais, quand nous leur demandions d'en indiquer avec précision les motifs, chacun refusait, tout le monde craignait de se compromettre. C'est pourquoi la seule partie des dépositions verbales qui aie quelque valeur est celle qui provient des dossiers mêmes. Il y avait, dans le bureau du greffier du comité, 500 dossiers que les membres du comité ont parcourus et qui démontraient la façon extraordinaire avec laquelle les candidats étaient traités par la commission du service civil.

Je me demande si beaucoup d'honorables membres de la Chambre ont lu un petit livre intitulé *A message to Garcia*, par Elbert Hubbard, et dont je me permets de citer quelques lignes dignes:

Et un homme qui, ayant reçu une lettre destinée à Garcia prend tranquillement la missive, sans poser de questions idiotes, et sans former secrètement l'intention de la lancer dans la prochaine bouche d'égout ni de faire quoi que ce soit sinon de la livrer, n'est jamais "mis à pied", ni n'est forcé de se mettre en grève pour obtenir une augmentation de salaire. La civilisation se résume précisément à la recherche, lente et anxieuse, de gens de cette sorte. Rien ne se refuse à un homme de cette trempe. On a besoin de lui dans chaque ville et village, dans tous les bureaux, magasins, ateliers et usines. Le monde réclame à grands cris "l'homme qui peut porter un message à Garcia".

Ces mots, je les applique aux honorables députés qui ont siégé avec moi au comité de l'an dernier. J'ai attaché beaucoup de prix à leur travail, qui a parfois été pénible et ardu. Nous ignorions tout du fonctionnement de la loi du service civil; nous avions reçu un message de la Chambre, et il était de notre devoir de constater si le fonction-

[M. Pouliot.]

nement de cette loi était une plaisanterie à ses dépens et aux dépens du public, ou bien s'il répondait à un but utile.

Je ne sais pas, monsieur l'Orateur, ce que je ferai pendant la présente session. J'ai informé le Gouvernement de mon désir de voir présenter à la Chambre le rapport de l'an dernier, auquel se sont ralliés tous les membres du comité, représentant tous les partis. Nous avons travaillé dur, parfois sept jours par semaine, afin d'arriver à des conclusions dans l'intérêt, estimions-nous, et de l'administration et du pays. Nous avons accompli notre tâche, et j'espère que nos conclusions feront l'objet d'un examen sérieux effectué à la lumière de l'intérêt public.

M. J. S. WOODSWORTH (Winnipeg-Nord-Centre): Il y a quelques instants, monsieur l'Orateur, j'ai signalé l'irrégularité d'un débat de ce genre quand nous sommes censés étudier un projet de résolution plus ou moins de pure forme, ayant trait à l'établissement d'un comité spécial. Cependant, puisque le débat se poursuit, je tiens à relever l'inconvenance dont a fait preuve l'honorable préopinant (M. Pouliot) en attaquant des fonctionnaires privés de la faculté de se défendre.

M. POULIOT: Qu'ils se présentent dans mon comté.

M. WOODSWORTH: Parfait. L'honorable député a dirigé de violentes attaques contre des fonctionnaires, les qualifiant de toutes sortes de noms, sans que, bien entendu, ces fonctionnaires puissent se défendre dans cette enceinte. Bien plus, il a attaqué tout le système du mérite.

Des VOIX: Non, non.

M. WOODSWORTH: Oui; il a affirmé que le régime du mérite avait été établi pour satisfaire la cupidité de certaines personnes.

M. McLEAN (Melfort): La Commission du service civil...

M. WOODSWORTH: C'est d'elle qu'il s'agit actuellement.

M. McLEAN (Melfort): ...non pas le système du mérite.

M. WOODSWORTH: Le système du mérite est à la base même de la question. L'honorable député a dit que c'était une plaisanterie. Ayant pris ce mot en note, je ne crois pas le citer à faux. Il a ajouté que le système du mérite avait été établi pour satisfaire la cupidité de certaines personnes.

M. POULIOT: Le prétendu système du mérite, qui est tout autre chose.